



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Comité de la réduction des risques de catastrophe

Première session
25-27 mars 2009
Bangkok

**ACTIVITÉS DES MÉCANISMES DE COOPÉRATION DE LA CESAP POUR
LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE :
COMITÉ DES TYPHONS**

(Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

RÉSUMÉ

Le Comité des typhons est une institution régionale affiliée à la CESAP et un organe régional du Programme concernant les cyclones tropicaux de l'Organisation météorologique mondiale. Il exécute des programmes dans trois domaines de fond : météorologie; hydrologie; prévention des catastrophes et préparation préalable, et appuie des activités de formation et de recherche dans ces domaines.

Dans le présent document, le secrétariat : a) fait brièvement l'historique du Comité des typhons, b) met en lumière certains aspects du Plan stratégique du Comité pour 2007-2011 et de son Plan d'exploitation annuel et c) donne un aperçu des principales activités du Comité depuis sa dernière session, tenue du 21 au 26 novembre 2007.

Le Comité de la réduction des risques de catastrophe souhaitera peut-être donner au Comité des typhons des directives quant à l'orientation de son action future, notamment pour ce qui est de mobiliser l'appui d'organisations internationales, de rechercher des sources de financement et de constituer avec d'autres organisations des partenariats pour le développement

TABLE DES MATIÈRES

| | <i>Page</i> |
|---|-------------|
| Introduction..... | 2 |
| I. PLAN STRATÉGIQUE DU COMITÉ DES TYPHONS | 3 |
| II. DOMAINES D'ACTION DU COMITÉ DES TYPHONS..... | 4 |
| III. ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT DU COMITÉ DES TYPHONS: FORMATION ET RECHERCHE..... | 7 |
| IV. DEMANDE DE DIRECTIVES..... | 7 |

Introduction

1. Le Comité des typhons est un organe intergouvernemental créé en décembre 1968 sous les auspices de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (devenue depuis lors la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) en vue de promouvoir et de coordonner la planification et l'exécution des mesures requises pour réduire au minimum les pertes en vies humaines et les dégâts matériels causés par les typhons.
2. Le Comité des typhons a 14 membres : Cambodge, Chine, États-Unis d'Amérique, Hong Kong, Japon, Macao, Malaisie, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire Lao, République populaire démocratique de Corée, Singapour, Thaïlande et Viet Nam.
3. Quatre institutions similaires ont été créées pour les différents bassins exposés aux cyclones tropicaux à travers le monde: Groupe d'experts OMM/CESAP des cyclones tropicaux, comités des cyclones tropicaux de l'Association régionale I et de l'Association régionale V (qui desservent respectivement l'Afrique et le Sud-Ouest du Pacifique) et Comité des ouragans de l'Association régionale IV (Amérique du Nord, Amérique Centrale et Caraïbes). Le Comité des typhons et les institutions susmentionnées sont des organes régionaux du Programme concernant les cyclones tropicaux de l'OMM, organisme qui a pour tâche de mettre en place des systèmes coordonnés aux niveaux national et régional pour réduire au minimum les pertes en vies humaines et les dégâts matériels causés par les cyclones tropicaux. Le Programme relève du Département des services météorologiques et de réduction des risques de catastrophe de l'OMM.
4. Le Comité des typhons exécute des activités et des projets dans trois domaines de fond: météorologie, hydrologie et activités de prévention des catastrophes et préparation préalable. La météorologie et l'hydrologie sont les plus importants domaines d'étude ayant trait aux typhons, phénomène qui touche des milliers de personnes chaque année et cause des dégâts considérables dans la région de l'Asie-Pacifique. Le troisième domaine, les activités de prévention des catastrophes et la préparation préalable, fait partie intégrante des deux premiers, vu qu'il est essentiel d'établir une coordination effective entre les services de protection civile et les services météorologiques et hydrologiques en vue de réduire le temps qui s'écoule entre le lancement d'une alerte et l'intervention des brigades de secours. Des groupes de travail ont été créés pour chacun des domaines susmentionnés et reçoivent l'appui du Groupe de travail consultatif, du Groupe de coordination de la formation et de la recherche et du Groupe mobilisation des ressources. Une assistance est également fournie par les membres du Comité des typhons, la CESAP, l'OMM et d'autres organismes. Le Groupe de travail consultatif se compose du président de la précédente session du Comité des typhons, des présidents des groupes du Comité susmentionnés, du Directeur du Centre météorologique spécialisé régional de Tokyo et de représentants de la CESAP et de l'OMM.
5. Les sessions annuelles du Comité des typhons sont convoquées par la CESAP et organisées par les secrétariats de la CESAP, de l'OMM et du Comité des typhons. À ces sessions, le Comité des typhons examine les progrès qu'il a accomplis depuis la précédente session et l'exécution de son plan stratégique et de son plan d'exploitation annuel et fait des recommandations concrètes destinées à réduire les effets des catastrophes causées par les typhons. Des représentants d'organisations internationales et d'autres parties non-membres participent à la session en tant qu'observateurs. Des experts spécialisés dans les trois domaines d'action du Comité sont invités à donner des conférences scientifiques.

6. Le Comité avait initialement pour organe exécutif le Groupe conjoint sur les typhons basé à Bangkok dans les locaux du secrétariat de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient. En 1971, en réponse à une invitation du Gouvernement philippin, le Groupe a été transféré à Manille et rebaptisé secrétariat du Comité des typhons. Ce dernier a été déplacé de Manille à Macao (Chine) en février 2007. Cette mesure reposait sur deux accords : le premier entre le Gouvernement chinois et le Comité des typhons, le deuxième entre le Gouvernement de la région administrative spéciale de Macao (Chine) et le Comité des typhons.

7. Le secrétariat du Comité des Typhons se compose d'un secrétaire, d'un météorologue (détaché par le Bureau de météorologie et de géophysique de Macao), d'un hydrologue (détaché par le Bureau d'hydrologie du Ministère chinois des ressources en eau), d'un secrétaire administratif principal et d'un commis principal des finances. Le détachement d'un expert de la prévention des catastrophes et de la préparation préalable est envisagé par le secrétariat du Comité.

8. Depuis 2006, le Comité des typhons tient des ateliers d'experts annuels intégrés consacrés aux trois grands domaines dont il s'occupe. Dans le cadre de ces ateliers, des débats ont lieu et des mesures sont recommandées.

9. Le Comité des typhons a pour ambition d'être l'organisation intergouvernementale régionale la plus efficace en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de la vie des populations de ses pays membres au moyen d'une coopération intégrée pour réduire les risques et les effets des catastrophes causées par les typhons. Son mandat consiste à intégrer et à promouvoir les activités météorologiques, hydrologiques, ainsi que de prévention des catastrophes et de préparation préalable des États membres dans le cadre des dispositifs internationaux pour réduire les pertes en vies humaines et l'impact socioéconomique et environnemental des catastrophes causées par les typhons.

I. PLAN STRATÉGIQUE DU COMITÉ DES TYPHONS

10. À sa trente-septième session, tenue à Shanghai (Chine) et à sa trente-huitième session, tenue à Hanoi, le Comité des typhons a décidé de restructurer le Plan d'exécution de son programme de coopération régional et d'élaborer un plan stratégique tenant mieux compte des domaines prioritaires désignés comme domaines de résultat clés (KRA).

11. Dans son plan stratégique, le Comité des typhons définit les domaines et les activités d'intérêt régional sur lesquelles il souhaite mettre l'accent et les objectifs qu'il compte atteindre pendant la période 2007-2011 en vue de continuer de produire des résultats concrets dans ses domaines d'action. Pour l'élaboration du Plan stratégique, il a été tenu compte de différents cadres, protocoles et plans stratégiques internationaux et régionaux se rapportant aux activités relatives aux cyclones tropicaux menées dans la région, telles que les Objectifs du Millénaire pour le développement, le Cadre d'action de Hyogo 2005-2015 : renforcer la capacité de récupération des nations et des collectivités face aux catastrophes,¹ le Plan à long terme de l'OMM, le Plan d'action Hashimoto : Abrégé des actions,² la Déclaration de Beijing sur la prévention des catastrophes³ et les statuts du Comité des typhons, ainsi que les domaines thématiques de la CESAP.

¹ A/CONF.206/6 et Corr.1, chap. I, résolution 2.

² A/C.2/61/4, annexe I.

³ Adoptée par la première Conférence ministérielle sur la prévention des risques de catastrophes (Beijing, 2005), disponible en ligne à l'adresse www.gov.cn/misc/2005-09/30/content_73398.

12. Le Comité des typhons a défini sept domaines de résultat clés pour la période allant jusqu'à 2011:⁴

- Domaine 1 (KRA 1) : Réduction des pertes en vies humaines dues aux catastrophes causées par les typhons.
- Domaine 2 (KRA 2) : Réduction de l'impact des typhons sur les plans social et économique.
- Domaine 3 (KRA 3) : Maximisation des effets positifs résultant des activités menées dans le contexte des typhons pour améliorer la qualité de la vie.⁵
- Domaine 4 (KRA 4) : Amélioration de la gestion des risques des catastrophes causées par les typhons dans différents secteurs.
- Domaine 5 (KRA 5) : Renforcement de la capacité de récupération des collectivités face aux catastrophes causées par les typhons.
- Domaine 6 (KRA 6) : Amélioration de la capacité de produire et de diffuser en temps voulu des informations exactes et compréhensibles sur les risques liés aux typhons.
- Domaine 7 (KRA 7) : Renforcement de l'efficacité du Comité des typhons et de la collaboration internationale.

13. À l'appui du Plan stratégique pour 2007-2011, le Groupe de travail consultatif élabore chaque année un projet de plan d'exploitation annuel et le soumet à l'approbation du Comité des typhons à sa session annuelle. Le secrétariat et trois groupes de travail du Comité, ainsi que le Groupe de coordination de la formation et de la recherche et le Groupe de mobilisation des ressources apportent leur contribution à l'élaboration du projet. Chaque plan d'exploitation annuel indique les mesures et les indicateurs de succès qui seront utilisés l'année en question pour aider le Comité et ses membres à atteindre les objectifs stratégiques et à exécuter les activités définies dans le Plan stratégique pour l'horizon 2011.

II. DOMAINES D'ACTION DU COMITÉ DES TYPHONS

A. Météorologie

14. Le Groupe de travail du Comité des typhons continue de travailler à trois projets: a) Systèmes de traitement de l'information sur les typhons, b) expériences visant à améliorer la prévision des précipitations résultant de l'effet conjugué des moussons et des cyclones tropicaux et c) échange de données dans le cadre du Système mondial de télécommunication et du Système de diffusion en vidéo numérique. Ces systèmes seront présentés aux membres du Comité des typhons pour adoption dans un avenir proche.

15. Le Groupe de travail sur la météorologie prépare un atelier destiné à présenter les systèmes de traitement de l'information sur les typhons et fournir aux utilisateurs potentiels (membres du Comité des typhons) l'occasion de dialoguer entre eux et avec les concepteurs des systèmes. Les systèmes de traitements de l'information sur les typhons aident les prévisionnistes à traiter et présenter l'information pour des

⁴ Voir le document E/ESCAP/63/32.

⁵ Ce domaine de résultat clé se rapporte aux mesures de gestion dynamique des catastrophes pouvant être prises afin de mettre à profit les activités menées dans le contexte des typhons pour améliorer la qualité de la vie dans certains endroits. Par exemple, dans une région souffrant gravement de sécheresse, la construction de réservoirs pourrait permettre de stocker l'excédent d'eau résultant d'un typhon pour des usages ultérieurs.

prévisions tant déterministes que probabilistiques. Ces systèmes constituent de puissants outils d'alerte rapide, mais peu nombreux sont les membres qui en disposent. L'atelier est censé aider les membres, en particulier les moins avancés d'entre eux, dans leurs efforts pour se doter de tels systèmes.

16. Le Groupe de coordination de la formation et de la recherche prépare un atelier sur les systèmes de prévision d'ensemble. Cet atelier permettra aux prévisionnistes d'obtenir des informations et une formation sur l'utilisation des méthodes numériques de prévision, lesquelles permettent d'établir des états représentatifs de l'atmosphère et complètent d'autres méthodes de prévision. Les membres les plus avancés du Comité des typhons utilisent déjà ces méthodes et certaines des informations qu'elles leur ont permis d'obtenir peuvent être utilisées par d'autres membres.

B. Hydrologie

17. Quatre projets ont été achevés en 2008 dans les domaines suivants: a) élaboration de principes directeurs pour l'utilisation de réservoirs aux fins de la prévision des inondations, b) systèmes d'appui à la prise de décision pour l'exploitation et la planification des systèmes de prévision des inondations, c) systèmes opérationnels de prévision des inondations et leurs applications et d) mise en place d'un système communautaire de prévision des inondations et d'alerte rapide. La République de Corée était le chef de file pour les deux premiers projets, et la Chine et les Philippines pour le troisième et le quatrième, respectivement.

18. Deux projets doivent être achevés en 2009. Le premier porte sur la cartographie des risques d'inondation et le deuxième sur un système d'alerte aux coulées de débris et aux glissements de terrain. Un autre projet conjoint entre les membres du Comité portant sur la formation en cours d'emploi à la prévision des inondations et pour lequel la Malaisie fait office de chef de file se poursuivra au-delà de 2009.

19. Quatre nouveaux projets sur les sujets ci-après ont été proposés au sein du Groupe de travail sur l'hydrologie: a) gestion des inondations en milieu urbain dans la région du Comité des typhons (projet proposé par la Chine), b) systèmes pour évaluer les effets socioéconomiques des catastrophes causées par l'eau sur l'infrastructure (projet proposé par la République de Corée), c) cartographie des risques liés aux catastrophes causées par les sédiments (projet proposé par le Japon) et d) établissement d'indices de préparation aux catastrophes causées par les inondations (projet proposé par le Japon). Le projet sur la gestion des inondations en milieu urbain dans la région du Comité des typhons fait intervenir tous les trois domaines d'action du Comité.

C. Prévention des catastrophes et préparation préalable

20. Le Groupe de travail sur la prévention des catastrophes met au point actuellement le système d'information sur les catastrophes du Comité des typhons qui vise à rendre possible un accès efficace et en temps voulu à l'information sur les catastrophes causées par les typhons en moyen de l'Internet. Il peut également servir de moyen d'échange d'informations, de connaissance, de données d'expérience et de bonnes pratiques entre les membres sur la réduction des risques de catastrophes causées par les typhons. Le site Web sur la question et en cours de construction et contiendra des données détaillées sur la gestion des catastrophes et les systèmes d'alerte rapide dans certains pays membres du Comité des typhons.

21. En vue de lancer le Système d'information sur les catastrophes du Comité des typhons et de recueillir des données sur les catastrophes, une mission d'experts a séjourné du 12 et au 19 mai 2008 dans quatre pays membres du Comité des typhons : République démocratique populaire lao, Philippines, Thaïlande et Viet Nam. Des représentants de ces pays ont reçu des documents détaillés élaborés par l'Agence nationale coréenne de gestion des situations d'urgence contenant des directives concernant le Système d'information sur les catastrophes du Comité des typhons et un questionnaire sur un système d'information sur les catastrophes du Comité des typhons fondé sur le système d'information géographique (SIG). Des informations ont été recueillies dans les pays visités sur les besoins en projets pour la vulgarisation des systèmes d'alerte rapide et de réduction des risques de catastrophes. La mise au point d'un système d'information sur les catastrophes du Comité des typhons fondé sur le SIG et accessible sur le Web est la prochaine étape dans l'utilisation du SIG pour fournir des informations spatiales sur les catastrophes causées par les typhons qui permettront aux utilisateurs de voir les lieux frappés par des catastrophes.

22. En 2008, le Groupe de travail a publié les documents de travail intitulés «Typhoon Committee Expert Mission Report (Rapport de la Mission d'experts du Comité des typhons)» (WMO/TD-n° 1448) et «Typhoon Committee Economic Disaster Information System» (Système d'information sur les catastrophes du Comité des typhons) (WMO/TD-n° 1449), et en a élaboré deux autres: «Early Warning System» (Système d'alerte rapide) et «Disaster Management System» (Système de gestion des catastrophes).

D. Formation et recherche

23. Différentes activités de formation et de recherche sont déjà menées dans le cadre des trois domaines d'action du Comité, notamment sur des questions relatives à la prévision et l'alerte (météorologie), des sujets d'application comme la prévision des inondations et la gestion de l'eau (hydrologie) et des questions concernant l'impact des catastrophes (prévention et préparation préalable). Les activités de recherche et de formation menées ou en cours sont les suivantes : formation à la prévision au Centre météorologique spécialisé régional de Tokyo, bourses de recherche et projets, et ateliers spéciaux facilités par le Comité des typhons, l'OMM et d'autres organismes. Le Groupe de coordination de la formation et de la recherche, qui harmonise ces activités a récemment présenté au Groupe de travail consultatif une note conceptuelle sur la gestion du capital savoir du Comité des typhons. Cette note peut servir de directive pour les futures activités de formation et de recherche. Elle contient, par exemple, un plan visant à créer un portail de formation et de recherche qui serait géré par le secrétariat du Comité des typhons par le biais du site Web du Comité avec des contenus fournis par le Groupe de coordination de la formation et de la recherche et les membres du Comité des typhons.

24. En 2008, plusieurs activités ont été entreprises. Par exemple: a) deux prévisionnistes de République de Corée et de Thaïlande ont obtenu une bourse de perfectionnement au Centre météorologique régional spécialisé de Tokyo en juillet et août, b) des prévisionnistes du Cambodge, de Malaisie et du Viet Nam ont bénéficié d'une bourse pour participer au programme de formation de la Subdivision du Pacifique à Honolulu (États-Unis), c) par le biais du système de bourses de recherche du Comité des typhons, l'Observatoire de Hong Kong a fourni une formation de deux mois à un expert de Thaïlande et d) l'Institut coréen de météorologie a octroyé à un expert chinois une bourse de formation de trois mois.

25. En raison de circonstances inévitables, le séminaire de 2008, consacré aux services d'alerte pour les cyclones tropicaux, a été reporté en 2009.

III. ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT DU COMITÉ DES TYPHONS: FORMATION ET RECHERCHE

26. Le secrétariat du Comité des typhons applique les décisions prises aux sessions annuelles du Comité.

27. Depuis la dernière session, tenue à Macao (Chine) du 21 au 26 novembre 2007, le secrétariat du Comité a fait des exposés à plusieurs réunions internationales; notamment: a) à la réunion générale élargie du Réseau international des crues sur le thème vers une réduction des catastrophes causées par les inondations, tenue à Beppu (Japon), b) au cinquième Atelier des spécialistes de la gestion des catastrophes pour l'Asie du Sud-Est (Phnom Penh), c) à la réunion du Groupe de travail du Comité des typhons sur la prévention des catastrophes, consacrée aux systèmes d'information sur les catastrophes du Comité des typhons et aux activités futures connexes (Séoul), d) à la soixante-quatrième session de la CESAP (Bangkok), e) à la cinquième réunion annuelle de l'Asia Oceania Geosciences Society (AOGS 2008), Busan (République de Corée) et f) à l'atelier intégré sur les mesures pour faire face aux changements climatiques (Beijing). Le secrétaire du Comité des typhons a représenté le Comité au premier Sommet Asie-Pacifique sur l'eau tenu à Beppu (Japon), participé à une mission d'experts sur la prévention des catastrophes et la préparation préalable en Thaïlande et aux Philippines et pris part à la Conférence asiatique sur la réduction des risques de catastrophes, tenue à Bali (Indonésie).

28. De concert avec le Groupe de travail consultatif, le secrétariat du Comité des typhons a élaboré les règles et procédures devant régir la création du prix Roman L. Kintanar pour la réduction des effets des catastrophes causées par les typhons.

29. Le secrétariat du Comité des typhons et le Bureau de météorologie et de géophysique de Macao ont organisé un concours pour choisir l'emblème du quarantième anniversaire du Comité des typhons. Le logo choisi a été conçu par un dessinateur de Macao (Chine). Il y a eu également un concours de chant. Plusieurs membres ont proposé des musiques et des paroles; la chanson choisie «Typhoon! Typhoon!» a été présentée par Hong Kong (Chine). Le jury des deux concours était composé de membres du Groupe de travail consultatif.

30. Le secrétariat du Comité des typhons a en outre établi, sous l'égide du Groupe de travail consultatif, une brochure intitulée «ESCAP/WMO Typhoon Committee – Forty years of International Cooperation» (Comité des typhons CESAP/OMM – quarante ans de coopération internationale) présentant la vision, la mission, les principaux domaines d'action et les objectifs stratégiques du Comité.

31. Le secrétariat du Comité a deux publications annuelles le bulletin *Typhoon Committee Newsletter* et la *Typhoon Committee Annual Review*.

IV. DEMANDE DE DIRECTIVES

32. Le Comité de la réduction des risques des catastrophes souhaitera peut-être donner au Comité des typhons de nouvelles directives quant à l'orientation de son action future, en particulier en ce qui concerne l'obtention de l'appui d'organisations internationales et de sources de financement et l'établissement de partenariats avec d'autres organismes.

- - - - -